Mangez
—LE—
Uneeda Biscuit

Quand vous acheter un biscuit, choisissez la boîte particulière dans laquelle vient le **Uneeda Biscuit**. Il est servi à table exactement dans l'état où il sort du four du pâtissier. On ne le vend pas en grandes quantités—seulement dans de petites boîtes de 5 et 10 cts.

Chez vos épiciers.

Ne prenez pas d'imitations.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—George P. Lee à Elizabeth Hammell, Adrien Joseph Desangles à Espérance Joséphine Alsina, Gilbert Deransburg à Classie Jollie, Daniel Downing, Jr., à Theresa A. Brunet, Peter Blaise Jr. à Olivia Kinsley, Emile Manuel Diaz Conzales à Mlle Bessie Leon Baldwin; Thomas B. Dupont à Mlle Ida Stevens; Philip McAvoy à Mlle Josephine Munsch; Samuel Meyers à Louisa Horsler; Jacob F. Huber à Vve Mary Parcher.

NAISSANCES—Mmes William Michinard, un garçon; John Serou, un garçon; Cecar Zahn, une fille; Wm G. Bapp, un garçon; Alexander Walzer, un garçon; Chas Hoerske, une fille; Chas O'Connor, une fille.

DÉCÈS—Mlle Henrietta Bennett, 63 ans, 5027 Dryanes; Mme Mena Hubert, 29 ans, 424 Jena; Mme Kate Mitchell Powers, 63 ans, 1127 Annonciation; Mme Mary Hackett, 33 ans, 714 avenue Opelousas, Alger; Mme Susie Sterken, 41 ans, 3619 Constance; Hubert Guste, 87 ans, 546 St-Ferdinand; Mme Peter Bardiand, 81 ans, Hôpital de Charité; William Millen, 55 ans, Hôpital de Charité; Oela Carrière, 6 ans, 834 Toulouse; Virginia Booster, 11 ans, 728 Sud Derbigny; Mary Blanco, 14 mois, 442 Philip.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Raphael J. Folse vs Henry M. Ward—demande en partage.
Succession ouverte:
Jean Baptiste Lepelleux.
Germania Homestead Association vs John S. Bordeaux—réclamation de $4,000.
Demande d'émancipation:
Mme Helen C. Purves.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge A. M. Auzein.

Chas Richardson, Emma Hurst—ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours de prison.
Theresa Taylor, Rosie Williams, Lottie Williams—bataille et bris de paix; $2 50 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.
Guy Gernon, Fred. Derbigny, Aug. Baptiste, Jim Williams, Chas Gross, Steve Lee—vagabondage; $10 d'amende ou 30 jours de prison.
Finas Hamilton—bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.
Mis sous caution:
D. Claverie, J. Cressend, J. Grim, Peter Cougot, P. St Raymond, J. Barrère, L. Koltwiltz, F. Spitzfaden, W. H. Robin, violation de l'ordonnance 14,790 relativement aux trottoirs.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge Richard B. Otero.

Comparutions:
Theresa William, actes de violence; Albert Brual, violation de l'acte 115 de 1896; Antonio Papamit, Finas Hamilton, actes de violence.
Envoyés devant la cour criminelle:
Tony Edwards, meurtre; James Norton et als., actes de violence.
Acquittés:
C. C. Socola, violation de l'acte 1016 relativement aux duels; Peter Huber, larcin; Jos Raymond, témoin matériel.
Affaires remises:
Sadie Butler, meurtre; Lizzie Ward, larcin.

FAITS DIVERS.

Fausses déclarations d'enregistrements frauduleux.

Accusation de parjure.

Gaspar Moroni, résidant No 1135 rue North Peters; Salvadore Saci, résidant No 523 rue Hôpital; Salvadore Panzio, résidant No 536 rue Hôpital; Rob. Smith, résidant No 539 rue St-Philippe et neveu de John Brewster, viennent de faire devant le juge Duggan un affidavit contre Peter Provenzano et George Gehbauer, qu'ils accusent de parjure.

Ces quatre personnes ont été dénoncées comme ayant été frauduleusement enregistrées comme votants du 6e District. Or ils y habitent depuis longtemps, au su et vu de Provenzano et de Gehbauer. Moroni notamment tient un café et un restaurant, rue North Peters; mais Moroni appartient à la faction Brewster, tandis que Provenzano et Gehbauer appartiennent à la faction Demoruelle.

Il en est à peu près de même des trois autres accusations portées contre Provenzano et Gehbauer.

Les partisans de Brewster prétendent qu'il a été fait d'assez nombreuses déclarations frauduleuses contre des citoyens du 6me District, que l'on a voulu éliminer injustement, parcequ'ils sont de la faction Brewster.

Graines jardinières.

M. J. A. Schalk, attaché pendant de nombreuses années à la maison Frotscher, a ouvert un magasin au numéro 1027 de la rue Decatur, où il recevra avec plaisir ses anciens amis. Il a un stock varié de graines fraîches et de première qualité.

Vol.

Ces jours derniers, un voleur a pénétré dans l'appartement de Mme E. B. Houston, rue South, 638, et y a fait siens des vêtements d'une valeur de $20.

A CAUSE DE LEUR DÉMENAGEMENT,

Les Mess. Grunewald offrent des Pianos, des Orgues et autres instruments de musique à des prix très réduits. Vous économisez de l'argent en faisant vos achats maintenant. Conditions libérales à ceux qui ne veulent pas payer le tout comptant.

Voyez-les sans faute. Chaque instrument est pleinement garanti et donnera satisfaction entière. Souvenez-vous des GRUNEWALD.

1er sept—1f

Mlle Sadie Butler exonérée.

Avant de s'ajourner, hier après-midi, les membres du Grand Jury ont présenté au juge Moise une ordonnance de non lieu en faveur de Mlle Sadie Butler, la jeune fille qui avait été accusée d'avoir empoisonné son amie Mme Pullen.

Collision.

A huit heures, hier matin, une collision s'est produite à l'angle des rues Ursulines et Claiborne, entre un char de la ligne Claiborne en charge de l'électricien W. Henson, et une charrette conduite par M. J. Descampos.

Les dommages ont été insignifiants.

Mass meeting.

Un grand mass meeting des électeurs du troisième ward, a eu lieu, hier soir, au coin de la rue Claiborne et de l'avenue Tulane, sous la présidence du capitaine C. C. Friederichs.

M. Remy Klock a appelé le meeting à l'ordre et exposé le but de la réunion.

Des discoours ont été ensuite prononcés par les orateurs suivants: Clay Riggs, John J. Reilley, Jas Barrett, Geo. W. Flynn, John Fitzpatrick.

Des résolutions, reconnaissant MM. Fitzpatrick et Klock comme leaders du ward, ont été adoptées; puis la séance a été levée.

Accident.

M. Wm H. Luzenberg vient d'être victime d'un accident. Il se trouvait au seuil de sa porte, mardi dernier, rue N. Peters, 5443, lorsqu'un inconnu a tiré une carabine, et l'a blessé à l'œil gauche.

Papeterie Garcia.

Nous ne connaissons pas, à la Nouvelle-Orléans, d'établissement mieux achalandé que la maison Garcia, 218 rue du Camp, une de nos meilleures. Ses publications, ses reliures sont très estimées et nul ne peut la surpasser dans la fabrication des imprimés et des livres de comptes. Aussi, est-ce un des établissements les plus en vogue dans notre grande ville. Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs d'aller s'approvisionner chez M. T. Garcia.

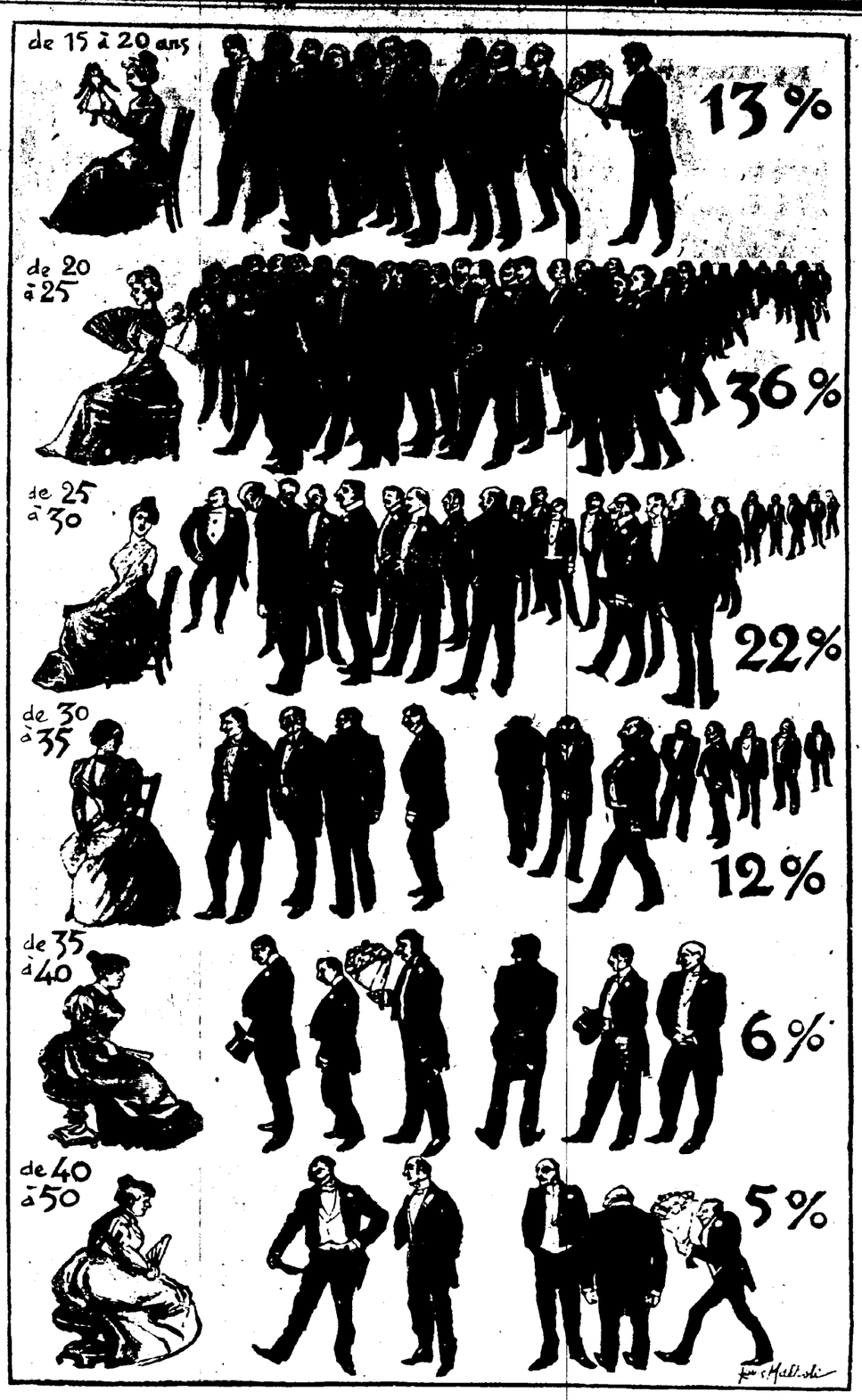

Les chances qu'une femme a de se marier.

Pompes funèbres.

F. Laudumiey et Cie.

Tout le district français connait, aujourd'hui, la compagnie de pompes funèbres dont M. F. Laudumiey est l'habile gérant. Cette maison s'est conquis, depuis plusieurs années, une très enviable renommée. Active, serviable, toujours prête à répondre aux demandes qui lui sont faites, à remplir les engagements qu'elle a pris, elle a eu le don de plaire aux familles qui se hâtent de recourir à elle, quand le malheur les a frappées.

On trouve chez elle tout ce qu'il y a de plus élégant et de plus riche en fait de cercueils et de chars funèbres, à des prix extrêmement modérés et à la portée de toutes les bourses.

Voir l'annonce que nous publions ailleurs.

A. D. Hofeline.—Imprimerie "Little Bee".

Qui ne connait l'imprimerie Hofeline, connue sous le nom de "Little Bee", située rue de Chartres, près Bienville? Tous les travaux d'imprimerie s'y exécutent avec une correction, une netteté, que l'on rencontre rarement dans ce genre d'établissements. La maison Hofeline a de belles relations dans les campagnes d'où elle reçoit constamment des ordres importants. C'est une maison de confiance, sur laquelle on peut compter, et nous connaissons d'elle des travaux d'imprimerie qui lui font le plus grand honneur.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.

Ils sont extrêmement bon marché.

Nous avons des taux aussi bas que: $1.50 par mois pour les résidences. $2.00 par mois pour les maisons d'affaires. Plus de longs contrats—vous pouvez en discontinuer l'usage quand il vous plaira.
CUMBERLAND TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY,
Bâtisse Téléphone,
Coin Poydras et Carondelet.

Maison A. Xiques.

Fidèle à la tradition, la maison Xiques vient réclamer une place dans nos colonnes du 1er septembre. Faut-il le dire? cette place nous la lui octroyons avec empressement, parceque, par là, l'occasion naît pour nous d'écrire un mot d'éloge à son adresse, mot cent fois mérité. En effet la maison Xiques est une des plus anciennes, des plus honorables de la Nouvelle-Orléans: elle a été fondée dans le vieux quartier français: elle y est toujours restée. Les années se sont suivies et ont été toutes également brillantes pour elle.

Ce que nous nous sentons en droit d'affirmer, c'est qu'elle est toujours demeurée solide, inébranlable et qu'à l'étranger comme ici, elle a toujours joui de la plus flatteuse considération. Après avoir été successivement connue sous diverses raisons sociales, depuis des années déjà, elle a pris le nom de l'homme qui, tout jeune, entrait à son service et qui, par un labeur ardu, constant, arrivait un jour à la posséder, M. Angel Xiques.

Les commerçants de la ville, des campagnes, et même des Etats voisins, peuvent s'y approvisionner: ils y trouveront, en fait de vins, de liqueurs et de conserves, ce qu'il y a de mieux, ce qui s'importe de plus fin: Clos de Vougeot Mousseux, Château Yquem, Château La Tour Blanche, Château Contet, Haut Sauternes, enfin les vins les plus fins.

M. Xiques a l'agence du Clos Vougeot; nul mieux que lui ne saurait faire connaître ce grand vin sur les premières tables du pays.

Transferts de la police.

Le chef Gaster a, hier soir, ordonné les transferts suivants:

Capitaines—Walshe, du troisième au cinquième precinct; Boyle, du dixième au onzième; Journée, du cinquième au troisième.

Sergents—Porteous, du quatrième precinct au huitième; Calogne, du du huitième au septième; Cooper, du septième au dixième; Roux, du cinquième au premier; Seelhorst, du premier au cirquième.

Caporaux: Ketchum, du cinquième au onzième; Carrigee, du onzième au cinquième; Rawlings, du quatrième au deuxième; Boyard, du deuxième au quatrième; Trenchard, du troisième au onzième; Malarcher, du onzième au troisième.

BASE-BALL.

Philadelphie, 9; Cincinnati, 2.
Pittsburg, 8; New York, 7.
Washington, 7; Louisville, 6.
St. Louis, 5; Baltimore, 3.
Chicago, 5; Boston, 2.
Brooklyn, 9; Cleveland, 3.

Simon Gumbel. Isidore Mechinger
Wm H. Longfield, Horace Gumbel.

S. Gumbel & Co
Facteurs de Coton
—ET DE—
SUCRE
—ET—
Négociants-Commissionnaires,
No 824 RUE GRAVIER,
Nouvelle-Orléans.
1er sept—1f

J. A. CHARBONNET
COURTIER-GÉNÉRAL
—ET—
Agent de Propriétés Foncières,
341 RUE CARONDELET,
Nouvelle-Orléans.
Heures de Bureau, 9-11 A. M.; 3-4 P. M.
Loyers collectés, Propriétés achetées et vendues. Argent prêté sur Propriétés Foncières, Assurances et Taxes payées, Réparations faites. J'achète et vends des Cafés, Groceries, Restaurants, Confiseries, etc.
1er sept—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif pour effectuer un partage.

Vente de Propriétés de Valeur du Quatrième District,

Nos 2423 et 2425 rue Laurel, entre les rues Première et Deuxième,

No 908 rue Joséphine, entre les rues Constance et Laurel.

Nos 901 à 911 rue Joséphine, entre les rues Constances et Laurel.

Dans des conditions de crédit dans l'affaire des successions de

Henry W. Staub et Caroline Schaenock, (née Bauer) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Nos 10.489 et 26.433—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1899 et signé le 28 juin 1899, et d'un jugement rendu le 30 août 1899, homologuant et approuvant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 26 août 1899 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaire ci dessous intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 2423 et 2425 rue Laurel situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Seconde, Première et Constance, désigné par la lettre "C" sur un devis fait par Louis R. Pilié, voyer, le 6 juin 1885, annexé aux successions de John Bauer et Francesca Bauer, No 14.471 du dock-et de ladite Cour Civile de District, pris par James Fahey, ci-devant notaire, le 3 juin 1885. Ledit lot mesure en mesure américaine, d'après ledit devis, quarante pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Laurel, sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 908 rue Joséphine, situé dans le même Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel, désigné par le numéro vingt-huit sur un plan dessiné par V. Egglloffstein, ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, et déposé comme plan No 2 du livre de plans, dans l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

3° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 901 à 911 rue Joséphine situé dans le même Quatrième District, dans l'ilet No 19, sur le plan original du faubourg Livaudais, bornés par ces rues Joséphine, St André, Laurel et Constance, désignés par les Nos quinze et seize, sur un plan daté le 2 avril 1831, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot quinze trente-un pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds; et ledit lot seize, trente-un pieds de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur, et ledit lot seize formant le coin des rues Laurel et Joséphine ont trente pieds de face sur la rue Laurel sur cent pieds de profondeur et face sur la rue Joséphine et trente deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions de la vente pour chaque propriété.

Un tiers ou plus comptant, et la balance en un, ou en un et deux ans représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par lien et privilège du vendeur, porant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans de tels actes de vente. Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur lequel assumera le paiement des taxes de 1899 et le paiement des timbres du Revenu au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jérome Meunier, avocat pour L. Staub, tuteur, et pour Joseph Staub: George Montgomery, avocat pour Ferdinand Staub.
1er sept—1 8 15 22 29 oct—5

Voyez l'annonce du
MUTUAL
Building & Homestead Ass'n
Dans l'Abeille de
Dimanche, 3 Septembre.
1er sept—1f

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication.

SEPTEMBRE 1899.

Bénétrix, Victor
Biot, Gaston Emile
Flamant, Eugène
Godivier, Frédéric Déséré Armand Joseph
Grand, Prosper
Gruesante Pierre
Guffon, Joseph
Laymet Edouard
Maline Ferdinand André
Pérès Pierre
Peyrounelle Sébastien
Ranquetat, Edouard
Robert, Emile Joseph
Snowden, Veuve Sperl, docteur.

Lettres.

Barthe Joseph
Rambaud Stephane.

J. THIÉBAUD,
Gérant du Consulat.

M. LICHTENSTEIN, I. M. LICHTENSTEIN
D. M. LICHTENSTEIN.
H. LICHTENSTEIN & FILS,
FACTEURS DE COTON,
843 RUE UNION, Nlle-Orléans, Lne.
Succursale: Opelousas, Lne.
1er sept—1f

Joe Tesson,
SUCCESSEUR DE Mme TESSON
810 RUE ROYALE.
Mercerie et Articles de Ménage,
PRIX MODIQUES.
1er sept—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 917 et 919 rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Robert Upshur vs Veuve Raymond Moustier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 59.752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Philippe et Remparts, lequel dit lot de terre mesure en mesure française à peu près pieds de face sur la rue Bourgogne sur pieds 6 pouces de profondeur sur une première profondeur, et une seconde profondeur 10 pieds 10 pouces, sur une largeur de pieds du lot appartenant ou ayant appartenu à M. Jacob.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jérome Meunier, avocat pour la plaignante.
1er sept—1 8 15 22 29—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de Valeur du Sixième District.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve William Devlin vs Louis J. Barthélemy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No 60.051—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 octobre 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Valence, Colisée (Plaquemine) et Perrier, qui est désigné comme l'ilet No 46 sur un plan de West Bonligny fait par C. F. Zimple, voyer, le 18e jour de mars 1834 et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire de cette ville, lequel morceau ou portion de terre commence à une distance de cinq pieds du coin des rues Perrier et Cadiz, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest Lee Sansum, avocat pour la plaignant.
1er sept—1 8 15 22 29—oct 5

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 22ème jour d'août 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir—

Interdiction de Jennie Namias—No 59.735

Cette affaire a été entendue ce jour, présents D. M. Sholars Esq. pour le plaignant, Jos. W. Carroll Esq. pour la défenderesse.

Et après avoir entendu les plaidoyers, l'évidence et les avocats de la Cour considère qu'il a été pleinement établi que la défenderesse, Jennie Namias, est atteinte d'aliénation mentale, sans espoir de guérison et devra être interdite.

Il est ordonné, adjugé et décrété que ladite Jennie Namias soit et elle est par le présent déclarée incapable de remplir validement aucun des actes qu'une personne d'âge et de pleine compétence peut remplir, et conséquemment elle est par le présent interdite à toutes fins et objets.

Jugement rendu le 22 août 1899.
Jugement signé le 30 août 1899
Signé JOHN ST PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai ici mis mon signature et apposé le sceau de ladite cour en ville de la Nouvelle Orléans ce 31ème jour d'août dans l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

(Signé) F. A. DUCOING
Député-Greffier.
1 sept—

Bureau de Jere M. Gleason, surintendant de l'enregistrement, Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, le 7 août 1899.

De et après mardi le 8ème jour d'août 1899 et jusqu'à nouvel ordre, des sous-bureaux d'enregistrement seront ouverts dans les différents wards de la paroisse d'Orléans aux endroits ci-après désignés, à savoir:

Premier Ward—1729 avenue St Charles.
Deuxième Ward—Encoignure Carondelet et Clio.
Troisième Ward—Bureau central, nouvelle bâtisse cour.
Quatrième Ward—120 Nord Remparts.
Cinquième Ward—Encoignure St Pierre et Roselin.
Sixième Ward—1117 N. Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Septième Ward—1600 Nord Claiborne.
Huitième Ward—Dauphine, entre Charbonnet et Elysées et Marigny.
Neuvième Ward—805 rue Louisa.
Dixième Ward—1224 rue Magnolia.
Onzième Ward—2725 rue Magnolia, près Washington.
Douzième Ward—Encoignure Magnolia et Milarango.
Treizième Ward—4815 Chesnut.
Quatorzième Ward—Encoignure Magnolia et avenue Henry Clay.
Quinzième Ward—439 rue Patterson.
Seizième Ward—Hampson, entre Burdette et Adams.
Dix-septième Ward—Encoignure Oak et Dante.

Les heures des bureaux seront tous les jours les dimanches et jours fériés exceptés de 8 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 6 heures P. M. à 7 heures P. M., excepté le carême là, où les bureaux seront ouverts de 8 heures A. M. à midi.

JERE M. GLEASON,
Surintendant de l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans.
8 août—8 à date

PETITES ANNONCES.

ON demande à acheter une maison double ou un terrain pour bâtir. Réponse à la poste, boîte 726, lettres P. L. N
1er sept—1f

A LOUER—Un "Shop" de boucherie. S'adresser 1639, rue Tolédano, bout Carondelet. 23 août—1 sem

HOTEL ST-CHARLES.
::: NOUVEAU; CENTRALEMENT SITUÉ; A L'EPREUVE DU FEU :::
LE SEUL HOTEL EN VILLE ABSOLUMENT A L'EPREUVE DU FEU.
Accommodation pour 700 Personnes.
Bains Turques, Russes, Romains et Ordinaires. 300 Chambres à Bain Privées. Eau de Table Distillée gratuite avec de l'Eau Distillée. Un Hôtel Modèle et Fin de Siècle. Tapis sur les Plans Américains et Européens. Plans Européens, $1 50 et au-dessus; Plans Américains, $3.00 et au-dessus. Salle à Manger et Restaurant, Cuisine et Service de Première Classe. Mariages, Réceptions, Diners privés et Soupers fournis sur demande.
A. R. BLAKELY & CIE., Limité, Propriétaires.
Jet.ex/—1f

J. E. RIVOIRE,
Studios de Photographie
—ET—
Galeries d'Art,
829 rue du Canal; 841 rue Royale,
NOUVELLE-ORLEANS, L'NE.
Portraits à l'huile, Pastels et Crayons agrandis de toutes sortes de Photographies.
TOUT OUVRAGE GARANTI.